

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

### I.1 Numéro de document

1441/167/32/0632

### I.2 Type d'opérateur

- Opérateur  
 Groupe d'opérateurs

### I.3 Opérateur

Bidfood  
 Avenue Deli XL, 1  
 6530 Thuin  
 BE0415586897

### Site contrôlé

Bidfood  
 Avenue Deli XL, 1  
 6530 Thuin  
 BE 0415 586 897

### I.4 Organisme de contrôle



### I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

\* Distribution/Mise sur marché

### I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - + production biologique avec une production non biologique
- (B) Animaux et produits animaux non transformés
  - + production biologique avec une production non biologique
- (C) Algues et produits de l'aquaculture non transformés
  - + production biologique avec une production non biologique
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
  - + production biologique avec une production non biologique
- (E) Aliments pour animaux
  - + production biologique avec une production non biologique
- (F) Vin
  - + production biologique avec une production non biologique
- (G) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées
  - + production biologique avec une production non biologique

### II.1 Répertoire des produits

Aliments pour animaux	Biologique
Boissons	Biologique

### I.7 Date et lieu

16-02-2026 - Herstal  
 Organic Operation Manager  
 Mathieu Allard



### I.8 Validité

Certificat valide du 16-02-2026 au 31-03-2028

Fruits  
Légumes  
Produits laitiers  
Produits préemballés  
Produits secs  
Surgelés  
Viandes  
Vin

Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique  
Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

**I.7 Date et lieu**

16-02-2026 - Herstal  
Organic Operation Manager  
Mathieu Allard



**I.8 Validité**

Certificat valide du 16-02-2026 au 31-03-2028